

Ministère
de l'Intérieur.

Direction
DES
Beaux-Arts.

1^{er} Bureau
BEAUX-ARTS.

Département

Paris, le 30 Aout 1847.

187

Monsieur le Directeur, J'ai reçu
la lettre que vous m'avez fait l'honneur de
m'écrire le 8 du courant, et par
laquelle vous m'adressez le projet de
Budget des Dépenses de l'Académie
Royale de France à Rome, pour l'exercice
1847.

Après examen de ce budget, je
l'ai arrêté conformément à vos
propositions à la somme de cent mille
quarante quatre francs quarante
deux centimes.

Je vous en transmets ci-joint une
expédition revêtue de mon approbation.

Agnez, Monsieur le
Directeur, l'assurance de ma considération
très distinguée.

Le Ministre
Secrétaire d'Etat de l'Intérieur

Delort

M. le Directeur de l'Académie Royale de France
à Rome.

Ministère
de l'Intérieur.

Paris, le 4^e Octobre

1847

133

Direction

DES

Beaux-Arts.

1^{er} Bureau

BEAUX-ARTS.

Département

Académie Royale
de France à
Rome

X ou 300

Monsieur le Directeur, par la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire le 2^e Juin dernier, je vous priais de m'indiquer à même de satisfaire à une injonction de la Cour des Comptes relative à la fausse d'une somme de 3000^{fr} opérée à l'époque du 30 ^{Mars} 1843, sur le finc. Pollet, Pensionnaire de l'Académie Royale de France à Rome, et dans les Comptes postérieurs à cette date n'indiquent pas qu'il ait été fait reprise.

Le 18 du même mois de Juin vous m'annonciez que n'ayant trouvé dans les Comptes de M. Schuetz, votre Prédécesseur, pendant la gestion duquel cette retenue avait été opérée aucune indication qui put vous éclairer sur la destination qui lui avait été donnée, vous aviez écrit à M. Schuetz pour lui demander des renseignements à cet égard.

Cet ancien Directeur, qui se trouve actuellement à Paris, a fait connaître qu'il vous a transmis ces renseignements il y a déjà quelque temps.

J'espère, Monsieur le Directeur, qu'ils vous ont donné les moyens de faire la Déclaration réclamée par ma lettre précitée du 2^e Juin 1847. Je vous prie en conséquence de

M. Auz, Directeur de l'Académie Royale
de France à Rome

Vouloir bien me l'adresser le plus promptement possible afin que je puisse la produire à la Cour des Comptes qui m'en a renouvelé la demande.

Agreez, Monsieur le Directeur l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur.

Pour le Ministre et par autorisation :

Le Maître des Requêtes,
Directeur des Beaux arts

anc

Ministère
de l'Intérieur.

Paris, le 14. Octobre 1847.

191

Direction

DES

Beaux-Arts.

1^{er} Bureau
BEAUX-ARTS.

Département

Académie Royale de
France à Rome

Monsieur le Directeur, Les Concurrents qui se font présentés cette année, pour le Concours de la Gravure en médailles et pierres fines, ont été, après les deux premières épreuves, jugés jugés insuffisants pour être admis au Concours définitif. Ainsi ce concours qui n'a lieu que tous les quatre ans, ne pourrait plus se reproduire qu'après huit années écoulées, à partir du dernier Concours, et l'Académie de France à Rome resterait, pendant tout ce temps, privée d'un concours en médailles.

L'Académie des Beaux-Arts a appelé mon attention sur cette circonstance dont les suites pourraient être préjudiciables à cette branche intéressante de l'art. En conséquence, j'ai décidé, d'après son avis, qu'un concours serait ouvert en 1848; et, comme ce concours ne recevra nécessairement son exécution qu'à partir du 1^{er} Janvier 1849, le Concurrent qui remportera le grand prix ne fera que trois années de séjour à l'École de Rome, au lieu de quatre, durée fixée par l'art. 1^{er} du Nouveau Règlement.

Ainsi, Monsieur le Directeur, le crédit des Etablissements des Beaux-Arts, Exercice 1848, n'aura pas à supporter les frais de pension et de nourriture du

M. le Directeur de l'Académie Royale de France à Rome.

Lauréat, et conséquemment cette Dépense ne Devra pas figurer au Budget particulier de l'École de Rome pour l'Exercice prochain.

A cette occasion, je vous rappellerai Monsieur le Directeur que j'ai expressément recommandé que le projet de Budget de l'Académie pour chaque Exercice, me fût adressé dans les trois derniers mois de l'année précédente. Je vous prie en conséquence de vouloir bien dresser votre projet de Budget pour 1848, et me l'envoyer le plus promptement possible.

Aguez, Monsieur le Directeur
l'assurance de ma haute considération très distinguée.

Le Ministre
Secrétaire d'Etat de l'Intérieur

Delmas

Ministère
de l'Intérieur.

Paris, le 14. octobre 1847

193

Direction

DES

Beaux-Arts.

1^{er} Bureau

BEAUX-ARTS.

Département

Académie Royale de France à Rome

approbation de
Bordereau des Recettes
et Dépenses du 1^{er} Juin
au 31 août
1847

Monsieur le Directeur, J'ai reçu, joint
à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de
m'écrire le 8 septembre dernier, le bordereau
des Recettes et Dépenses de l'Académie Royale
de France à Rome, du 1^{er} Juin au 31 août
1847, présentant

En recettes	20,000 = 00
En Dépenses	21,274 = 35
Excédant de Dépenses	1,274 = 35

Ce Compte après vérification
a été reconnu exact, et transmis au
Trésor avec les pièces à l'appui.

M. le Payeur central du Trésor
vient de me faire le renvoi de quatre
mémoires sous les nos 15, 17, 18 et 20
qui feraient partie de ces pièces. Il demande
qu'ils soient acquittés par les fournisseurs
eux-mêmes ou bien que vous produisiez
les procurations données aux personnes
qui les ont acquittés pour eux.

Je vous transmets en conséquence, ci
joint, les dits Mémoires que vous voudrez
bien me renvoyer, après avoir satisfait
aux injonctions du Payeur central du
Trésor public.

Agrez, Monsieur le Directeur,

M. le Directeur de l'Académie Royale de France
à Rome.

L'assurance de votre considération très distinguée.

Le Ministre,
Secrétaire d'Etat de l'Intérieur

Paris

[Faint, illegible handwriting, likely bleed-through from the reverse side of the page.]

Ministère
de l'Intérieur.

Paris, le 6 Novembre 1847

135

Direction
DES
Beaux-Arts.

1^{er} Bureau
BEAUX-ARTS.

Département

Monsieur le Directeur, j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 12 8^{bre} 1847 et qui m'a apporté la triste nouvelle du décès de M. Maréchal Sculpteur, Pensionnaire du Roi à l'Académie de France à Rome.

Jepartage les regrets qu'a laissés parmi ses camarades ce jeune artiste qui, selon votre témoignage, était aussi distingué par son talent que par ses excellentes qualités.

Je ne puis que vous approuver, Monsieur le Directeur, d'avoir acquitté sur les fonds de l'Académie les frais de maladie et d'inhumation de ce malheureux jeune homme. Je vous autorise en conséquence à porter ces frais en dépense, au compte que vous aurez à m'envoyer de l'emploi des crédits mis à votre disposition pour le service de l'Académie pendant l'exercice 1847.

Agnez, Monsieur le Directeur,
L'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Ministre
Secrétaire d'Etat de l'Intérieur
GUTHRIE

M. Staur, Directeur de l'Académie Royale de France à Rome

Ministère
de l'Intérieur.

Paris, le 6 novembre 1846

197

Direction

DES

Beaux-Arts.

1^{er} Bureau

BEAUX-ARTS.

Département

Académie Royale de
France à Rome

Monsieur le Directeur, j'ai reçu le
Compte Général des recettes et dépenses
de l'Académie Royale de France à Rome
pour l'exercice 1846, rendu par M.
Schnetz votre Prédecesseur.

Ce Compte présente :

En recettes

2106361.59

En dépenses

107942.45

Excédant de dépenses

1580^f.86

Cette somme de 1580.86

Vient d'être ordonnée au
nom de M. Flury Héron,
qui vous la fera tenir à
Rome à titre de remboursement :

meus. ci

1580.86

Partant

rien

Examen fait des pièces justificatives
qui ont été produites à l'appui du dit
Compte, j'ai arrêté en recettes et
en dépenses à la somme égale de
deux millions neuf cent quatre-vingt
deux francs quarante cinq centimes.
Je vous en adresse, ci joint,
une expédition revêtue de mon
approbation.

Agréé, Monsieur le

M. le Directeur de l'Académie Royale de
France à Rome.

Directeur, l'assurance de ma considération
très distinguée.

Le Ministre
Secrétaire d'Etat de l'Intérieur

ouverts

11.000.00
11.000.00

12.80.80

12.80.80

Ministère
de l'Intérieur.

Paris, le 12. Novembre 1847.

199

Direction
des

Beaux arts

1^{er} Bureau

Monsieur le Directeur,

Le Ministre des Finances réclame pour
le joindre au Budget de 1849, un Tableau
Comparatif du Personnel de l'Académie
Royale de France à Rome en 1831 et
en 1848. Je ne trouve dans les cartons
de la Direction des Beaux arts aucun
renseignement à cet égard pour l'année
1831. Je vous serais donc très obligé
si vous voulez bien m'adresser, dans
le plus bref délai, un Etat nominatif des
Directeur Secrétaire, gens de service et de
tout ordre qui composaient à cette époque
le personnel de l'École. Je vois seulement
au compte rendu des Dépenses du Ministère
de l'Intérieur en 1831 que la dépense affectée
à cet objet s'élevait en bloc à 13988 francs 28
c.

1 Directeur et Secrétaire 7500 = "
Gages des Personnes attachées
à l'Établissement 6488 = 28

13988 = 28

Aggréé, Monsieur le

M. Staux, Directeur de l'Académie Royale de France à Rome

Directeur l'assurance de ma considération
la plus distinguée.

Le Maître des Requêtes,
Directeur des Recettes

ami

P. S. M. le ministre en charge de vous prie de vouloir
bien lui envoyer dans le plus bref délai, votre
projet de Budget de l'École pour l'exercice 1848,
qu'il vous a demandé, ^{recommandé} pour la rédaction
du Budget de 1849, il est très important qu'il
parvienne promptement à son Excellence.

Ministère
de l'Intérieur.

Direction
DES
Beaux-Arts.
1^{er} Bureau
BEAUX-ARTS.
Département

Monsieur le Directeur, j'ai l'honneur
de vous annoncer que, d'après l'avis de
l'Académie des Beaux-Arts, j'ai modifié
le règlement de l'École de Rome en ce qui
touche les travaux des Pensionnaires
Architectes.

Aussi j'ai décidé que le voyage
d'attente que ces pensionnaires font
autorisés par l'article 20 du dit
Règlement, à faire à partir de la 3^e
année de leurs études, sera renvoyé à la
fin de la cinquième année, après qu'il
aura été constaté toutefois, qu'ils
ont rempli leurs obligations académiques.

Vous remarquerez, Monsieur le
Directeur, que, par suite de ce changement
l'article 9 du règlement qui donne
aux Pensionnaires Architectes la faculté
de choisir entre les monuments de Rome,
de l'Italie ou de la Grèce, les sujets de leur
restauration, se trouve nécessairement
modifié, puisque l'accomplissement de
ce travail précédera désormais le
voyage en Grèce.

A cette occasion je vous ferai
observer qu'il est souvent arrivé que
les Directeurs de l'École de Rome ont
fourni directement à l'examen de
l'Académie des Beaux-Arts, diverses

M. le Directeur de l'Académie Royale de
France à Rome.

questions relatives au régime intérieur et à l'Administration générale de cet Etablissement. En agissant ainsi, ils ont mal compris la hiérarchie administrative, l'Académie des Beaux-arts n'étant à l'égard du Ministère de l'Intérieur qu'un corps purement consultant. Leurs propositions doivent donc être faites préalablement au Ministre qui les renvoie, s'il le juge convenable, à l'Académie dont il lui appartient d'apprécier les avis. C'est la règle dont je vous recommande pour l'avenir l'observation rigoureuse.

Vous voudrez donc bien désormais, Monsieur le Directeur, m'adresser directement toutes les propositions que vous pourrez avoir à faire dans l'intérêt de l'Etablissement dont la Direction vous est confiée.

Agrez, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Ministre
Secrétaire d'Etat de l'Intérieur
Dumoulin

Ministère
de l'Intérieur.

Paris, le 21 jbre 1847.

203

Direction
DES
Beaux-Arts.

1^{er} Bureau
BEAUX-ARTS.

Département

Monsieur le Directeur, j'ai reçu
avec la lettre que vous m'avez fait
l'honneur de m'écrire le 8 du courant
le projet de Budget de l'Académie
Royale de France à Rome pour
l'exercice 1848, s'élevant à la somme
de 99444⁺42⁺.

Après examen de ce Budget, j'
l'ai arrêté, conformément à vos
propositions, à la somme de
quatre Vingt dix neuf Mille quatre
cent quarante quatre francs quarante
deux centimes.

J'en ai en adresse ci joint une
expédition revêtue de mon approbation.

Agreez, Monsieur le Directeur,
l'assurance de ma considération
très distinguée. Le Ministre,
Secrétaire d'Etat de l'Intérieur

Delort

M. Alaux, Directeur de l'Académie
Royale de France à Rome.

†

Ministère
de l'Intérieur.

Paris, le 30 Novembre 1847.

205

Direction
des Beaux-Arts.
1^{er} Bureau.

Monsieur le Directeur, j'ai reçu la lettre
que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 18 9^{bre}
dernier, et par laquelle vous m'avez adressé une
déclaration portant que m. Pollet, graveur, ancien
pensionnaire, n'ayant pas rempli, dans les délais
qui lui avaient été successivement accordés jusqu'au
31 10^{bre} 1847, ses obligations académiques, la
somme de 300^f saisie au 30 7^{bre} 1843, sur le fond
de retenue de ce pensionnaire, est définitivement
maintenue.

~~300 ou~~
~~3000~~

Vous aurez en conséquence, Monsieur le
Directeur, à porter cette somme en recette, au
compte que vous aurez à me rendre de l'emploi
des crédits mis à votre disposition en 1847,
pour le service de l'Académie de France à Rome.

Agitez, Monsieur le Directeur,
l'assurance de ma considération distinguée,
Le Ministre
Secrétaire d'Etat de l'Intérieur.

Antoine

M. Alaux, Directeur de l'Académie Royale de France à Rome.